



La Confédération paysanne est un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de solidarité et de partage. Elle défend une agriculture paysanne cohérente et globale, qui intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales. Elle milite pour des exploitations agricoles nombreuses et diversifiées afin de dynamiser nos territoires ruraux.

Contact : Confédération  
Paysanne du Puy de Dôme

Maison des Paysans, Marmilhat  
63370 Lempdes  
T +33 6 51 16 00 99

## Le point de vue de la Confédération Paysanne du Puy de Dôme sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

### EN BREF.

Tout comme la Confédération paysanne de l'Allier, la Confédération Paysanne du Puy de Dôme s'oppose fermement à ce projet de mine pour plusieurs raisons :

- Nous remettons en question le modèle de transition énergétique tel qu'il nous est présenté, sans l'ouverture d'un vrai débat sur la sobriété et les besoins réels des populations.
- Nous redoutons l'impact écologique de la mine et remettons en cause le bénéfice économique d'un tel projet.
- Nous ne pouvons pas faire confiance à une entreprise multi-condamnée pour dommages environnementaux.



## SUR LE PROJET

### Quelle transition énergétique voulons-nous ?

Nous souhaitons d'abord remettre en question le principe même de la mine et de son utilité pour la transition énergétique.

L'extraction ici ne se substituera pas à la prédation minière en cours dans le monde mais s'y ajoutera, au service d'une consommation toujours croissante de minerais. En seulement 20 ans, les volumes de métaux extraits dans le monde ont doublé et dans les 20 années à venir, les entreprises minières veulent produire autant de métaux qu'on en a extrait au cours de toute l'histoire de l'humanité (1) Il n'est même pas sûr que le lithium extrait puisse être utilisé en France. Y aura-t-il une demande à long terme pour des batteries au lithium, avant une nouvelle rupture technologique ? Avons-nous les capacités industrielles de transformer le lithium en France, ou faudra-t-il l'exporter à l'étranger ?

On peut également se demander quel serait le réel bilan carbone de cette opération sachant que l'énergie nécessaire à l'extraction, au tri et au transport est énorme. En terme de consommation énergétique, Imerys annonce 446 000 mégawattheures par an, l'équivalent de la consommation annuelle des habitants de St Etienne (172.000 personnes).

Dans le document de référence établi par l'entreprise Imerys pour le Débat Public, les alternatives au projet de mine arrivent en fin de dossier et ne concernent que le lithium : lithium français ou pas,

recyclage du lithium existant, augmenter la durée de l'exploitation minière... Rien concernant la SOBRIÉTÉ, Rien concernant les transports collectifs et les mobilités douces, Rien concernant le fret ferroviaire à l'échelle de notre pays.

Nous, paysans, revendiquons une production et une consommation alimentaires locales sur de petites fermes résilientes et diversifiées. Face au changement climatique et au risque de pénurie alimentaire lié, faisons en sorte que nos territoires soient nourriciers. Face aux problèmes d'émissions de gaz, réduisons les distances entre producteur et consommateur, réhabilitons les bocages et les petites fermes respectueuses de l'environnement.

(1) La Ruée minière au XXIème siècle, de Celia Izoard. La journaliste reprend ce chiffre dans plusieurs interviews faites à la sortie de son ouvrage, notamment sur France Inter <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcast/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-jeudi-14-mars-2024-1578289>

### Quels risques pour quels bénéfices ?

La mine consommera des quantités énormes d'eau pour l'extraction du lithium. Nos rivières sont régulièrement sujettes à de graves sécheresses : l'eau est un réel enjeu chaque année et le projet d'Imerys ajoute un besoin non essentiel qui menace d'avantage la ressource en eau déjà fragilisée. Pour la Confédération paysanne, les usages de l'eau doivent être rappelés et préservés dans leur ordre de nécessité : d'abord les fonctions biologiques des milieux, puis l'alimentation en eau potable, les besoins agricoles, ensuite la production hydroélectrique, les besoins industriels et enfin les activités de loisirs.

De plus, nous redoutons les pollutions de l'eau par les résidus de l'excavation, ainsi que par les réactifs chimiques utilisés pour le raffinage du lithium. Avec des eaux hyper polluées, qu'en sera-t-il de l'eau potable localement ? Pourrions-nous toujours irriguer et faire boire nos bêtes dans les ruisseaux ? Allons-nous subir un écocide dont les répercussions seront bien pires que la réduction des émissions carbonées promises par la transition énergétique ?

Comme dans le cas de l'agrovoltisme ou des méthaniseurs géants, nous nous opposons à toute mise en concurrence de notre production agricole avec la production énergétique.

Imerys profite du mythe de l'âge d'or de la mine présent dans l'imaginaire des populations locales (2). Cependant, nous nous permettons de remettre sérieusement en doute la réelle plus-value économique pour les habitants du territoire. D'une part, s'il est certain que des emplois seront créés, il est difficile de savoir combien et pour quelles compétences. Combien de gens d'Echassières et ses environs seront réellement embauchés à long terme sur le site ?

Plutôt que de risquer une pollution endémique de nos milieux, empêchant toute production agricole dans les environs de la mine, la Confédération paysanne propose la ré-installation de paysannes et paysans nombreux dans nos campagnes, sur de petites fermes à taille humaine. Cela permettrait vraiment de retrouver des campagnes vivantes et créatrices d'emploi. La moitié des exploitants agricoles vont partir à la retraite ou

cesser leur activité d'ici dix ans. Une volonté politique forte permettrait l'installation de nouveaux paysans au lieu de laisser certains s'agrandir dans de gigantesques fermes usines ultra mécanisées qui accentuent la désertification des campagnes.

De plus, tout un travail est mené par le département et les collectivités locales en terme d'attractivité pour attirer une clientèle et de nouveaux habitants à la recherche d'une nature préservée et d'un bocage vivant, riche en biodiversité.

Quand on regarde les documents touristiques édités par le Conseil Départemental, beaucoup de pictogrammes se retrouvent sur le secteur d'Echassières : gorges de la Sioule, accrobranche, vélo, randonnées, campings. Les communes d'Echassières, Bellenaves, Ébreuil et Saint-Bonnet-de-Rochefort sont labellisées « station verte ». Est-ce compatible avec l'une des plus grandes mines d'Europe ?

(2) « Mine de lithium dans l'Allier : l'importance du passé minier dans l'accueil local du projet », article de Violeta Ramirez dans The Conversation, 22 mai 2024  
<https://theconversation.com/mine-de-lithium-dans-lallier-limportance-du-passe-minier-dans-laccueil-local-du-projet-230063>

## Une multinationale multi-condamnée

Au cours des diverses réunions publiques organisées par la CNDP aucune réponse claire n'a été apportée sur les questions légitimes des habitants : quelles pollutions, quelle consommation d'eau, quel impact sur la biodiversité ? Les études environnementales ne seront d'ailleurs terminées qu'après le démarrage de la phase d'exploration

du projet, qui peut déjà occasionner des bouleversements importants pour la biodiversité et les habitants.

Nous nous étonnons de la confiance accordée par l'Etat français à cette entreprise de multiples fois condamnée.

En 2007 et 2024 les activités minières d'Imerys au Brésil ont provoqué une pollution endémique des eaux, forçant les communautés à l'exil. L'entreprise a été condamnée par la justice brésilienne, sans avoir mis fin à ses pratiques destructrices **(3)**.

Imerys a aussi été condamnée aux Etats-Unis pour une pollution de talc à l'amiante **(4)**.

Enfin, en France, en 2018 le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc condamne Imerys à une amende de 10.000€ pour déversement sauvage d'eaux chargées de produits toxiques dans un cours d'eau » **(5)**. Comment croire cette fois-ci la multinationale dans ses promesses d'une prétendue « mine propre » ?

(3) « Une entreprise minière française accusée de semer la désolation en Amazonie », Olivier Petitjean, L'Observatoire des Multinationales, publié le 22 décembre 2015 [consulté le 1er juillet 2024] <https://multinationales.org/fr/enquetes/les-industries-extractives-et-l-eau/une-entreprise-mini%C3%A9re-fran%C3%A7aise-accus%C3%A9e-de-semer-la-d%C3%A9solation-en-amazonie>

(4) Après avoir été condamnées plusieurs fois, il a été prouvé que le talc produit Imerys et distribué par J&J contenait parfois de l'amiante, ce que savait Johnson&Johnson (Johnson & Johnson arrête de vendre un talc pour bébé controversé, Capital, 14/08/2022, <https://www.capital.fr/entreprises-marches/johnson-johnson-arrete-de-vendre-un-talc-pour-bebe-controverse-1443880>) Une autre usine d'Imerys a ensuite été fermée temporairement pour cause de contamination

à l'amiante (Imerys chute, inquiétude sur la mine américaine de wollastonite, Les Echos, 7 mai 2019 <https://investir.lesechos.fr/actu-des-valeurs/la-vie-des-actions/imerys-chute-inquietude-sur-la-mine-americaine-de-wollastonite-1828462>)

(5) « En Bretagne, une mine d'Imerys accapare et pollue la ressource en eau », Celia Izoard et Jean-Marie Heindinger, Reporterre, 28 mai 2024, <https://reporterre.net/En-Bretagne-une-mine-d-Imerys-accapare-et-pollue-la-ressource-en-eau>

## CONCLUSION

La Confédération paysanne du Puy de Dôme se positionne contre cette mine et réclame un débat sur les besoins essentiels des populations.

Les risques liés à l'ouverture de la mine sont bien plus préjudiciables que ses hypothétiques bénéfices.

Il est de toute façon impensable d'accorder notre confiance à une multinationale multi-condamnée pour dommages écologiques.

Nous appelons à une vraie transition, au moyen de solutions basées sur le vivant, dans le respect et la reconquête des ressources en eau, en biodiversité : installons des paysan·nes nombreux pour répondre aux besoins essentiels.

